



# Association des Navigateurs de la Baie du Creux-de-Genthod (ANBCG)

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 MARS 2014**

### **PROCES-VERBAL**

L'Assemblée Générale (ci après AG) s'est ouverte en présence de 34 membres avec droit de vote.

#### **Message du Président :**

Il souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

Excellente saison à tous.

#### **Membres**

Se sont excusés : Evelyne Hochstrasser, Bernard Morat, Bernard Reymond, Nicolas Flückiger, Rhadija Pellat, MM. Tonetti.

Nouveaux membres : Marc Pellat, Pascal Piard, M. et Mme Gabriel Trottet (réinscription), Eric Vuille, Pierre et Elisabeth de Watteville, Valentin Rossel, Patrick Rollmann, Marcel Perritaz, Frédéric Porchet, André Binder. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Décès : Nous déplorons le décès de Mme Ursula Bourdin et de M. Pierre Durand. Une minute de silence est demandée par le président.

Démissions : M. Henri Meier, qui a vendu son bateau. M. Yves Golaz que le Président a rencontré au Creux : il n'a plus de bateau au Creux depuis longtemps. Mme Tania Rogerson qui n'a plus de bateau et a quitté Genève.

#### **Correspondance**

Nous avons écrit à la mairie au sujet du parking dorénavant contrôlé. Il nous a été répondu que la mairie ne pouvait pas accorder de dérogations de durée de parcage et que les navigateurs pouvaient garer leur véhicule sur le pont. Par la même lettre, la mairie nous informait que l'installation d'une prise de courant coûtait trop cher et qu'il y était renoncé.

#### **Rapport d'activité**

La sortie avec la Neptune a été un succès malgré la forte bise. 28 participants, L'ANBCG a tenu un stand lors de la fête des Promotions. Trois apéritifs ont eu lieu en 2013. Très bonne participation. Merci aux organisateurs. Benjamin s'est occupé du repas de fin d'année qui s'est déroulé à la salle communale. Il a vu la présence de 38 membres. Merci à Benjamin.

#### **Rapport du trésorier et des vérificateurs**

Le rapport des vérificateurs confirme la parfaite tenue des comptes et leur exactitude est approuvée à l'unanimité.

Le rapport du trésorier est joint en annexe.



# Association des Navigateurs de la Baie du Creux-de-Genthod (ANBCG)

## **Election du Comité**

### ***Le comité se compose comme suit :***

Président	Robert Breguet
Vice-président	Benjamin Flückiger
Trésorier	Pål Anderssen
Secrétaire	Evelyne Hochstrasser
Vérificateurs	Jean-Claude Kormann et Bjorg Halvarsson
Président d'honneur	Alain Linder

Le Trésorier a donné sa démission du comité pour la fin de l'année. Il sera remplacé par M. Xavier Brunel qui a été élu à l'unanimité des membres présents.

## ***Cotisations***

Les cotisations restent fixées à 40.- frs (membre solo) et à 60.- frs (couples).

## ***Activités 2014***

Les apéros auront lieu les 6 juin 2014, 25 juillet 2014 et 19 septembre 2014.

Le souper de fin d'année est fixé au 21 novembre 2014.

Une sortie est programmée au lac de Joux en septembre 2014. Elle doit encore être finalisée par Benjamin.

## ***Proposition des membres et divers***

Selon diverses sources, la durée de parcage au Creux sera réduite à 4 heures. Le Président se renseignera auprès de la Mairie.

Barque Tonton Cristobal : Benjamin attend le devis de remise en état et nous informera lors du prochain apéro.

Régates : Benjamin envisage des sorties plus régulières : tous les jeudis de beau temps permettront de naviguer ensemble. Les sorties seront affichées à la Paillotte.

Service Navette officiel : Benjamin nous informe qu'il n'y aura plus de service navette en 2015. L'Etat va construire un ponton pour des youyous. Il pense pouvoir organiser lui-même un service navette. A étudier.

L'Assemblée Générale est clôturée à 20h et est suivie d'une raclette

La secrétaire  
Evelyne Hochstrasser

Le président  
Robert Breguet



# Association des Navigateurs de la Baie du Creux-de-Genthod (ANBCG)

## **RAPPORT DE CONTRÔLE DES COMPTES 2013 DE L'ASSOCIATION DES NAVIGATEURS DE LA BAIE DU CREUX DE GENTHOD**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes du 1 janvier au 31 décembre 2013 de notre association.

Les comptes sont tenus avec exactitude et correspondent à la réalité.

Les recettes se montent à CHF 5'068.70 et les dépenses à CHF 3'846.90.

Le résultat de l'exercice présente donc un bénéfice de CHF 1'221,80.

Compte tenu du report de l'exercice précédent de CHF 7'916.46, la fortune du 31 décembre 2013 s'élève à CHF 9'138.26.

Nous proposons à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner décharge au trésorier pour sa gestion.

Bellevue, le 21 janvier 2014

Björn Halvarsson

Jean-Claude Kormann